

Mohammedia, le 29 octobre 2017

## Communiqué final

### **Le Premier Forum National de la Société Civile Environnementale de l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD)**

Les 28 et 29 octobre 2017 à Mohammedia, l'AMCDD a organisé, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable et l'appui de la Fondation Konrad Adenauer, la première édition du Forum National de la Société Civile Environnementale, qui a pour vocation de devenir le rendez-vous annuel incontournable de la société civile environnementale du Maroc.

Organisé sous le thème : « Enjeux de la COP 23 et Bilan et gouvernance de l'implémentation des NDCs », ce premier forum, qui a connu la participation de 150 représentants associations et réseaux d'associations environnementales des 12 régions du Maroc, s'inscrit dans le cadre d'une concertation nationale en vue d'une participation effective et réussie de l'AMCDD à la COP 23 portée par les Iles FIDJI et prévue du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn .

Lors de la cérémonie d'ouverture, Le discours de Madame la Secrétaire d'Etat chargée du Développement Durable et le discours de Madame la Secrétaire d'Etat chargé de l'Eau, lu par son représentant, ont souligné le vif engagement du Maroc pour respecter ses engagements pris dans le cadre des NDCs (Contribution Déterminées au niveau national) et ont salué le dynamisme des associations de l'AMCDD, qui contribue, de manière de plus en plus forte et structurée, à accompagner les acteurs publics pour relever les grands défis environnementaux et climatiques au niveau national et territorial.

La suite du programme du forum a été marquée par la tenue de trois panels et quatre ateliers de travail, portant sur le thème de l'édition 2017 dont les restitutions et les recommandations ont permis à la société civile environnementale d'élaborer deux déclarations, l'une adressée aux décideurs nationaux et la 2ème aux décideurs et négociateurs internationaux, en les incitant entre autres à :

- Exhorter les dirigeants de tous les états du monde et ceux des États-Unis : A assumer leur responsabilité en contribuant à accélérer les négociations lors de la COP 23, surmonter rapidement les blocages vécus concernant les mécanismes d'accès aux financements, mobiliser tous les moyens de renforcement de capacités pour accompagner les pays africains à élaborer leurs NDCs et proposer des projets bancables d'atténuation et surtout d'adaptation, projets d'Etats mais aussi des collectivités locales et de la société civile, afin d'avoir un impact réel sur les communautés de base les plus vulnérables et les plus touchés et pour orienter l'économie de tous les pays vers un modèle sans énergies fossiles,
- le gouvernement marocain : A revoir le modèle de développement du Maroc, sur la base de la SNDD et des ODD, accompagner et à impliquer tous les acteurs non étatiques, dans l'élaboration des 52 projets inscrits dans la feuille de route des NDCs, en accélérant l'élaboration des plans climat, en veillant à ce que les 9 (Plans de Développement Régionaux (PDR) les Plans d'Actions



+ 212 5 22 81 11 99



alliancemarocaine.amcdd@gmail.com



twitter.com/AMCDDOFFICIEL1



facebook.com/AMCDDOFFICIEL

Communaux (PAC) élaborés et ceux en cours d'élaboration, intègrent fortement les composantes d'adaptation et d'atténuation, tout en impliquant la société civile durant toutes les phases de l'élaboration, la mise en œuvre jusqu'à l'évaluation, afin de garantir une plus forte appropriation de ces projets par tous.

L'AMCDD invite également le gouvernement marocain à favoriser le développement des projets territoriaux, outre les mégaprojets, qui impliquent directement les communautés locales les plus fragiles et les citoyennes et les citoyens, tout en :

- agissant aussi bien sur le volet atténuation que sur le volet adaptation
- accélérant la sortie des décrets d'application des lois sur le littoral, les aires protégées, l'eau, les énergies renouvelables, notamment les décrets d'application de la loi 58-15 pour ouvrir le marché de la basse tension et ce afin de libéraliser la production des énergies renouvelables et assurer la démocratisation de l'accès des citoyennes et des citoyens à une énergie propre et durable ;
- Repensant les approches, le mode de gouvernance de la stratégie d'efficacité énergétique, en dotant l'AMEE des moyens humains et financiers nécessaires, pour rattraper le retard enregistré dans ce domaine et d'exploiter son potentiel élevé de création d'emplois verts .
- Développant un véritable programme d'éducation à la transition, en impliquant la société civile environnementale et tous les acteurs concernés et en le dotant de moyens conséquents.

Au cours de la COP23, la société civile environnementale participera avec une trentaine de participants, et contribuera avec les réseaux associatifs spécialisés internationaux à accompagner les états du sud et plaider auprès des états émetteurs, pour réussir et accélérer la préparation des MRV (mesures, reporting et vérification), des outils et des manuels de mise en œuvre de toutes les décisions prises à Paris et à Marrakech, et particulièrement la rubrique des NDC.

### *Bureau national de l'AMCDD*



+ 212 5 22 81 11 99



[alliancemarocaine.amcdd@gmail.com](mailto:alliancemarocaine.amcdd@gmail.com)



[twitter com/AMCDDOFFICIEL1](https://twitter.com/AMCDDOFFICIEL1)



[facebook.com/AMCDDOFFICIEL](https://facebook.com/AMCDDOFFICIEL)



Mme Nezha El Ouafi secrétaire d'état au Développement durable : Discours d'ouverture

150 participants au 1<sup>er</sup> Forum de la société civile environnementale AMCDD



Discours de Mme la secrétaire d'état chargée de l'eau lu par son représentant M. D Hasnaoui

Photo de l'un des 4 ateliers de travail

